

Population

Dynamisme démographique des Pays
et Territoires de projet auvergnats

Fait marquant, huit Pays et Territoires de projet auvergnats regagnent des habitants depuis 1999, dont trois pour la première fois depuis la fin des années soixante. Dans tous les Pays et Territoires de projet, les arrivées sont désormais supérieures aux départs. Mais, depuis quarante ans, cinq d'entre eux ne parviennent toujours pas à enrayer leur baisse démographique, malgré un regain attractif récent. Le dynamisme démographique des Pays et Territoires de projet est inégal car il est fortement corrélé à la pression de l'étalement urbain, à leur attractivité propre et au vieillissement de leur population.

Vincent VALLÈS, Insee

Compléments

Des tableaux et des cartes complémentaires, ainsi qu'une analyse démographique des deux Parcs naturels régionaux auvergnats (Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne) sont disponibles sur www.insee.fr/auvergne à la rubrique « publications ».

En ce début de XXI^e siècle, l'Auvergne connaît un regain démographique qui marque une rupture dans la baisse de la population constatée au cours des vingt années précédentes. Cette reprise, qui résulte essentiellement d'un renouveau attractif, recouvre territorialement des évolutions démographiques contrastées. L'Auvergne est aujourd'hui structurée en quatorze Pays et trois Territoires de projet (voir définition). Ces structures couvrent 99 % de son territoire et de sa population. Depuis 1999, les quinze Pays et Territoires de projet ayant leur centre en Auvergne (les deux Pays du Forez et du Charolais-Brionnais, très majoritairement hors Auvergne, ne sont pas

traités dans cette étude) connaissent une amélioration de leur dynamisme démographique. Mais les contrastes d'évolution de population sont marqués. Cette hétérogénéité fait apparaître une typologie des Pays et Territoires de projet qui oppose les huit Pays disposant d'une dynamique positive régulière ou récente, et les sept Pays où l'arrivée de nouvelles populations limite le déficit naturel lié au fort vieillissement de leur population mais ne peut le compenser totalement. Ainsi, alors que la population auvergnate a augmenté en moyenne de 0,3 % par an entre 1999 et 2006, cinq Pays ont subi des baisses annuelles supérieures à 0,2 % et deux une stabilité de leur population.

Une majorité de Pays en croissance

Depuis 1999, huit Pays ou Territoires de projet auvergnats connaissent une croissance sensible de leur population contre seulement trois sur la période 1982-1999 et six entre 1968 et 1982. La croissance démographique est particulièrement forte sur la partie centrale de l'Auvergne dans les Pays du Grand Clermont et d'Issoire-Val

d'Allier Sud, ainsi que dans celui de la Jeune Loire et ses rivières au sud-est de la région. Ces trois Pays sont les seuls dont la population a augmenté constamment depuis 1968. Sur la période récente, ils enregistrent des taux d'évolution plus de deux fois supérieurs à la moyenne régionale. Reflet d'un vieillissement prononcé de leur

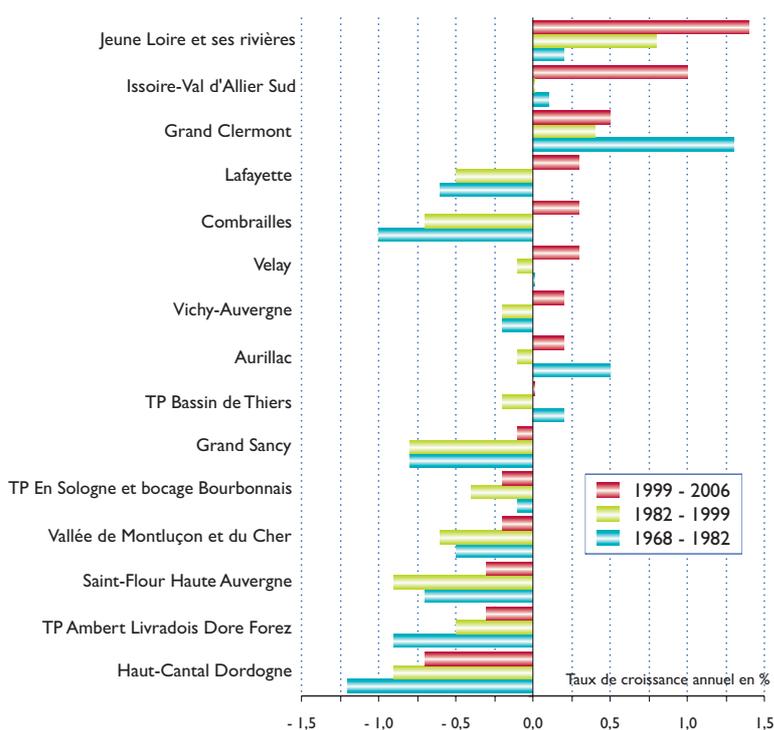
population, le déficit naturel (excédent des décès sur les naissances) reste présent dans douze structures territoriales sur les quinze étudiées. Depuis 1999, la dynamique démographique des Pays auvergnats est plus favorable que celle des décennies passées : cette situation s'explique essentiellement par un relèvement de l'attractivité. ➤

Les arrivées désormais toujours supérieures aux départs

De 1968 à 1999, les arrivées de nouveaux habitants étaient inférieures aux départs dans plus de la moitié des structures territoriales étudiées. Depuis 1999, tous les Pays ou Territoires de projet auvergnats connaissent un solde migratoire positif ou équilibré en nette augmentation. Cette progression des excédents migratoires souligne différentes dynamiques territoriales.

Pour les Pays centrés sur une aire urbaine, elle reflète l'attractivité économique plus marquée exercée par les cœurs urbains. Pour les Pays ruraux, le regain attractif illustre une nouvelle étape de l'urbanisation du territoire. Les modes de vie et les facteurs économiques poussent en effet les salariés à habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail. Autour des métropoles urbaines, les zones résidentielles continuent de s'étendre le long des axes de communication et gagnent désormais peu à peu des zones rurales. Depuis 1999, les Pays limitrophes à celui du Grand Clermont bénéficient du plus fort redressement migratoire. Proportionnellement à leur population, les Pays d'Issoire-Val d'Allier Sud, des Combrailles, de Lafayette et de Vichy-Auvergne sont désormais les Pays auvergnats les plus attractifs, avec celui de la Jeune Loire et ses rivières en périphérie de l'agglomération stéphanoise. De 1999 à 2006, dans chacun de ces Pays, la hausse annuelle de population due à l'excédent migratoire est supérieure à 0,5 %, soit plus du double de celle constatée en moyenne en Auvergne. ➤

Taux de croissance de la population par période



Source : Insee, Recensements de la population

Grand Clermont : une attractivité retrouvée

Au 1^{er} janvier 2006, 401 360 personnes résident dans le Pays du Grand Clermont. Ce Pays qui recouvre 94 % de la population de l'aire urbaine clermontoise est le seul en Auvergne à ne regrouper que des communes de l'espace à dominante urbaine. Offrant une potentialité économique plus importante et générant une forte attractivité étudiante, il est le véritable poumon démographique auvergnat. Il concentre une part toujours accrue de la population régionale : 30 % des Auvergnats résident aujourd'hui dans le Grand Clermont contre 27 % en 1982 et 25 % en 1968.

Depuis 1999, la population du Grand Clermont augmente annuellement de 2 000 personnes (+ 0,5 %). En nombre d'habitants, cette progression, qui représente à elle seule 57 % de la croissance démographique régionale, est la plus importante des Pays auvergnats. Elle marque un renouveau du dynamisme démographique clermontois.

De 1982 à 1999, la hausse annuelle de population était inférieure de 500 personnes. La croissance démographique soutenue des années soixante-dix s'était essouffée dès le début des années

quatre-vingt. Le taux de croissance annuel était ainsi passé de 1,3 % entre 1968 et 1982 à 0,4 % au cours des deux décennies suivantes, suite à une importante contraction du bilan migratoire.

Le bilan migratoire était largement excédentaire dans les années soixante-dix (+ 1 800 en moyenne annuelle) lorsque les activités du pôle clermontois en plein essor attiraient les jeunes actifs de toute l'Auvergne et du Massif central. Il s'est ensuite dégradé pour atteindre l'équilibre (+ 50) sur la période 1982-1999.

Depuis 1999, le Pays du Grand Clermont a retrouvé une attractivité démographique. Ainsi, entre 1999 et 2006, le Grand Clermont enregistre annuellement 780 arrivées de plus que de départs. Soutenue par l'arrivée de jeunes ménages, l'attractivité contribue à limiter le vieillissement de la population et à soutenir le bilan naturel.

Ainsi, dans ce Pays le plus jeune en Auvergne, les naissances priment sur les décès et c'est le solde naturel qui contribue majoritairement à l'accroissement démographique. ➤

Évolution de la population des Pays et Territoires de projet

Pays ou Territoire de projet (TP)	Nombre de communes	Population 2006	Densité (hab/km ²) 2006	Part de la population de l'espace à dominante urbaine 2006	Variation annuelle de la population 1999-2006	Taux de variation annuelle de la population		
						1999-2006	1982-1999	1968-1982
Grand Clermont	108	401 360	300	100 %	+ 1 987	+ 0,5 %	+ 0,4 %	+ 1,3 %
Vichy-Auvergne	169	158 634	53	60 %	+ 345	+ 0,2 %	- 0,2 %	- 0,2 %
Vallée de Montluçon et du Cher	95	113 339	51	69 %	- 184	- 0,2 %	- 0,6 %	- 0,5 %
Velay	103	94 310	49	72 %	+ 310	+ 0,3 %	- 0,1 %	0,0 %
TP En Sologne et bocage Bourbonnais	83	89 368	35	71 %	- 157	- 0,2 %	- 0,4 %	- 0,1 %
Aurillac	89	80 595	45	71 %	+ 154	+ 0,2 %	- 0,1 %	+ 0,5 %
Jeune Loire et ses rivières	44	79 025	68	25 %	+ 1 045	+ 1,4 %	+ 0,8 %	+ 0,2 %
Issoire Val-d'Allier Sud	93	52 007	50	84 %	+ 502	+ 1,0 %	0,0 %	+ 0,1 %
TP Bassin de Thiers	36	47 605	68	65 %	+ 14	0,0 %	- 0,2 %	+ 0,2 %
Lafayette	113	46 149	24	0 %	+ 136	+ 0,3 %	- 0,5 %	- 0,6 %
Combrailles	97	42 755	22	28 %	+ 137	+ 0,3 %	- 0,7 %	- 1,0 %
Saint-Flour Haute Auvergne	105	38 305	16	0 %	- 101	- 0,3 %	- 0,9 %	- 0,7 %
Haut Cantal-Dordogne	67	34 042	22	1 %	- 248	- 0,7 %	- 0,9 %	- 1,2 %
TP d'Ambert Livradois Dore Forez	48	25 451	25	1 %	- 81	- 0,3 %	- 0,5 %	- 0,9 %
Grand Sancy	37	20 316	19	11 %	- 12	- 0,1 %	- 0,8 %	- 0,8 %
Région Auvergne	1 310	1 335 938	51	65 %	+ 3 897	+ 0,3 %	- 0,1 %	+ 0,1 %
France métropolitaine	-	-	113	82 %	-	+ 0,7 %	+ 0,4 %	+ 0,6 %
Massif central	4 072	3 835 003	46	62 %	+ 14 409	+ 0,4 %	- 0,1 %	0,0 %

Source : Insee, Recensements de la population

Une croissance plus marquée des Pays de la Jeune Loire et ses rivières et d'Issoire-Val d'Allier Sud

Les Pays de la Jeune Loire et ses rivières et d'Issoire-Val d'Allier Sud sont gagnés par une attractivité résidentielle depuis la fin des années soixante. Sur la période récente, ils sont les champions de la démographie auvergnate. Leur population connaît une forte expansion qui s'est nettement accélérée au cours des dernières années. Au 1^{er} janvier 2006, 79 000 habitants résident dans le Pays de la Jeune Loire et 52 000 dans celui d'Issoire-Val d'Allier Sud, soit respectivement 1 500 et 500 habitants de plus chaque année depuis 1999. Depuis la fin des années soixante-dix, le Pays de la Jeune Loire est en Auvergne celui qui détient le plus fort

taux de croissance. Sur la période 1999-2006, le rythme annuel de progression de sa population (+ 1,4 %) est le double de celui constaté au cours des vingt années précédentes. Entre 1999 et 2006, la population du Pays d'Issoire s'est accrue en moyenne de 1,1 % par an, soit huit fois plus vite que dans les années 1982-1999.

Fort de leur proximité avec les agglomérations clermontoise ou stéphanoise, la croissance de la population est soutenue par un important excédent migratoire qui n'a cessé de se renforcer. Parallèlement, l'installation de nouveaux ménages induit un rajeunissement.

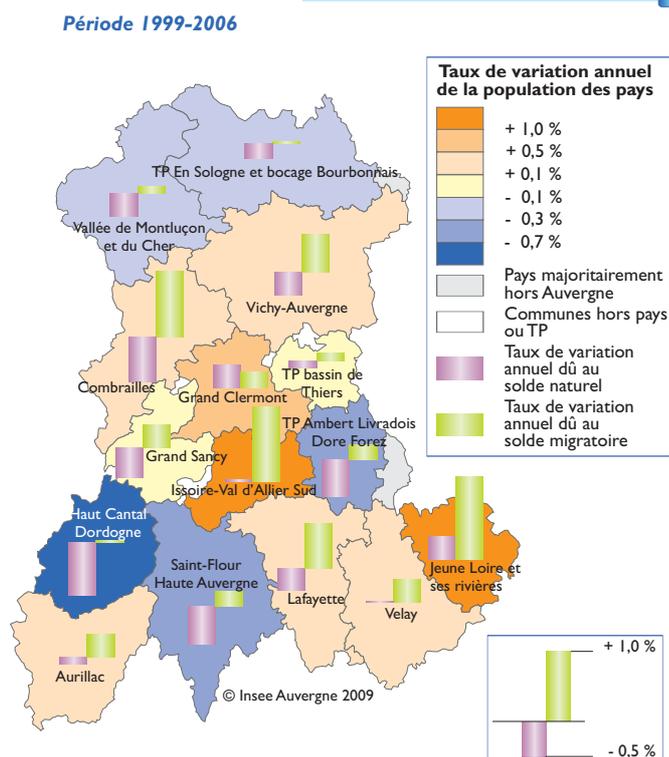
Le solde naturel s'est équilibré progressivement grâce à un redressement continu de la natalité. Depuis 1999, on enregistre en moyenne chaque année environ 185 naissances de plus que de décès dans le Pays de la Jeune Loire et ses rivières. Dans ce Pays, l'excédent naturel contribue ainsi à 12 % de la croissance démographique. Les mouvements naturels, qui expliquent 2 % de la croissance, sont plus modestes dans le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud mais traduisent aussi un net retournement de tendance. Ils amplifient désormais la croissance démographique due au solde migratoire alors qu'ils en constituaient un frein lors des décennies précédentes. ➤

Depuis 1999, cinq Pays regagnent des habitants

Sur la période 1999-2006, cinq Pays ont retrouvé une croissance démographique ; ils regroupent 422 400 Auvergnats en 2006, soit un tiers de la population régionale. Pour chacun d'eux, le rythme de croissance annuelle de leur population est voisin de celui enregistré au niveau régional (+ 0,3 %). Pour les Pays des Combrailles, de Lafayette et de Vichy-Auvergne, l'augmentation récente de la population contraste avec les fortes baisses continues subies de 1968 à 1999.

Ce retournement de tendance s'observe aussi, mais à un niveau moindre, dans les Pays du Velay et d'Aurillac qui avaient enregistré une légère baisse sur la période 1982-1999. Pour ces derniers, le regain démographique récent traduit essentiellement une meilleure attractivité de l'aire urbaine qui en constitue le centre économique. La croissance de la population est intégralement soutenue par un excédent migratoire en nette progression. Les mouvements migratoires étaient équilibrés entre 1968 et 1999. Ils sont désormais excédentaires et induisent une augmentation annuelle de 0,3 % de la population depuis 1999, soit près de 320 personnes par an dans le Pays du Velay et 240 dans celui d'Aurillac. Signe d'un rajeunissement de la population et donc d'un dynamisme démographique plus favorable, le bilan naturel est en amélioration constante dans le Pays du Velay : il est désormais proche de l'équilibre. À l'inverse, dans le Pays d'Aurillac, l'amélioration des mouvements migratoires s'accompagne d'une détérioration de plus en plus prononcée du solde naturel, les décès étant toujours plus nombreux que les naissances. ➤

Taux de croissance de la population dans les Pays auvergnats



Source : Insee, Recensements de la population

La périurbanisation clermontoise s'étend sur les Pays limitrophes

Contrairement à celle des Pays d'Aurillac et du Velay, la croissance retrouvée du Pays de Vichy-Auvergne n'est pas due uniquement à celle de l'aire urbaine vichyssoise. Une partie de la croissance démographique du Pays trouve son origine dans l'extension de la périurbanisation clermontoise sur une partie de son territoire. Sur la période récente, l'accroissement de population dû aux mouvements de périurbanisation se diffuse, au-delà même des limites de l'aire urbaine clermontoise, le long des principaux axes autoroutiers. Ainsi un large couloir de densification urbaine reliant Brioude en Haute-Loire à l'aire urbaine vichyssoise dans l'Allier s'est développé au centre de l'Auvergne.

Les trois Pays de Vichy-Auvergne, des Combrailles et de Lafayette ont ainsi bénéficié du desserrement urbain de

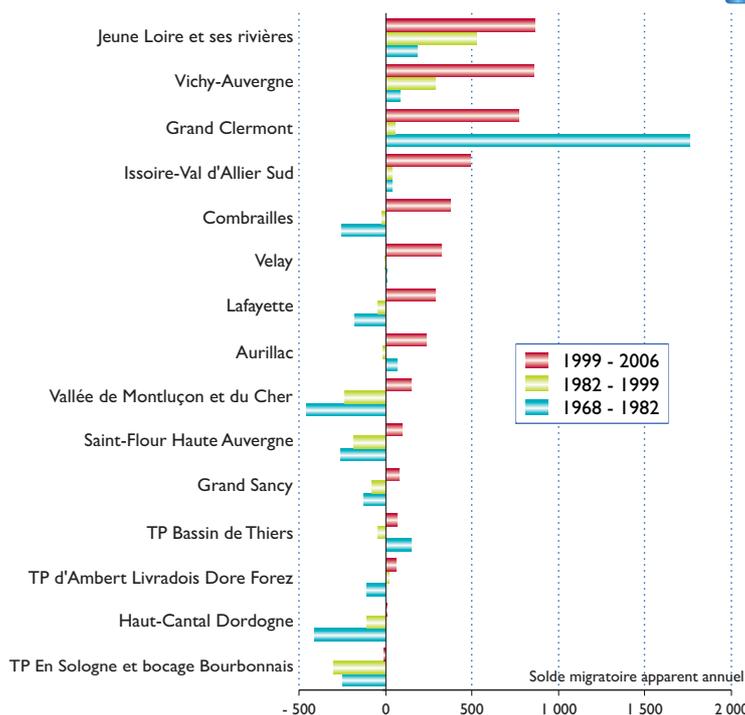
la métropole régionale. Deuxième Pays auvergnat par sa population (158 600 habitants au 1^{er} janvier 2006), le Pays de Vichy-Auvergne a gagné annuellement sur la période 1999-2006 autant d'habitants (+ 345) qu'il en perdait entre 1968 et 1999. Son attractivité est bien supérieure à la croissance de sa population. Depuis 1999, les arrivées annuelles de population dépassent en moyenne de plus de 850 les départs. En nombre d'habitants, c'est la plus forte attractivité régionale, à égalité avec celle du Pays de la Jeune Loire et ses rivières. L'excédent migratoire annuel est respectivement trois et dix fois plus élevé que ceux constatés sur les périodes 1982-1999 et 1968-1982. L'excédent migratoire annuel récent constaté dans les Pays des Combrailles (+ 381 de 1999 à 2006) et de Lafayette (+ 288) contraste aussi fortement avec

le déficit subi de la période 1968-1982 (respectivement - 250 et - 177). Mais, dans ces trois Pays, le développement de l'attractivité est trop récent pour infléchir le vieillissement prononcé de la population dû au départ massif de jeunes adultes dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Ainsi, la persistance d'un déficit naturel freine encore sensiblement le dynamisme démographique. De 1999 à 2006, l'excédent des décès sur les naissances induit annuellement une baisse de 0,3 % de la population dans les Pays de Vichy Auvergne (- 500 habitants) et de Lafayette (-150). Cette décroissance naturelle est deux fois plus prononcée dans le Pays des Combrailles (- 0,6 %, - 250 habitants). Dans ces Pays, en particulier, l'attractivité vis-à-vis de populations jeunes doit donc s'accroître pour assurer le dynamisme démographique. ➤

Grand-Sancy et Bassin de Thiers : une stabilité démographique

Porté par les arrivées de ménages périurbains, le dynamisme démographique des Pays des Combrailles et de Lafayette se concentre essentiellement dans les communes proposant un accès rapide et aisé au pôle urbain clermontois. Cette dynamique démographique à deux vitesses opposant une partie en forte croissance et une partie déficitaire est aussi présente dans les Territoires de projet du Grand Sancy et du bassin de Thiers. Chacun de ces deux territoires bénéficie aussi du desserrement urbain de l'agglomération clermontoise. Toutefois, la croissance des communes gagnées par la périurbanisation (communauté de communes de Rochefort-Montagne dans le Territoire de projet du Grand Sancy, communauté de communes entre Dore et Allier dans celui du bassin de Thiers) arrive tout juste à compenser les pertes de populations persistantes dans le reste du Territoire de projet. Malgré cette césure, le bilan démographique global marqué par une augmentation de l'attractivité est en nette amélioration. Après une baisse annuelle de 0,2 % dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix (- 135 habitants par an), la population du Territoire de projet du bassin de Thiers s'est stabilisée depuis 1999. Il en est de même pour le Grand Sancy qui accuse une très légère baisse de population sur la période récente (- 0,1 % en rythme annuel), soit une baisse huit fois plus faible que celle subie au cours des trente années précédentes. ➤

Variation annuelle moyenne de la population due au solde migratoire apparent



Source : Insee, Recensements de la population

Baisse de population réduite mais persistante dans cinq Pays

Le Territoire de projet en Sologne et bocage Bourbonnais et le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, centrés respectivement sur les aires urbaines de Moulins et Montluçon, perdent de la population. Depuis 1999, leur population diminue annuellement de 0,2 %. Ce taux de décroissance s'est toutefois réduit de moitié par rapport aux décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix. À l'image des autres aires urbaines auvergnates, l'attractivité montluçonnaise et moulinoise agit mais est insuffisante pour contrecarrer le vieillissement de la population ; la structure par âge de la population et la fécondité restent structurellement très défavorables.

Dans le Pays de la Vallée de Montluçon, le nombre d'arrivées est désormais supérieur au nombre des départs (+ 150 par an entre 1999 et 2006). Dans le territoire de projet en Sologne et bocage Bourbonnais, les mouvements migratoires sont équilibrés. Néanmoins, dans ces deux Pays urbains, les décès restent toujours largement supérieurs aux naissances, le déficit naturel ayant même tendance à se creuser au cours des dernières années.

Les Pays ruraux de Saint-Flour Haute Auvergne (- 0,3 % annuellement de 1999 à 2006) et du Haut-Cantal Dordogne (- 0,7 %) dans le Cantal ainsi que le territoire de projet d'Ambert Livradois Forez (- 0,3 %) restent éga-

lement marqués par la poursuite du déclin démographique. Continues depuis le début des années 1960, ces baisses de populations se sont toutefois elles aussi ralenties. Tous ces Pays et Territoires de projet ont bénéficié d'un regain attractif. Le solde migratoire, nettement déficitaire sur la période 1962-1999, est désormais positif ou proche de l'équilibre. Mais ce constat favorable doit cependant être nuancé. Ainsi, les mouvements migratoires se caractérisent par des arrivées de personnes proches de la retraite et par un net déficit de jeunes entre 18 et 25 ans. Ainsi, les mouvements migratoires tendent à accentuer le vieillissement de la population et par conséquent le déficit naturel. ➤

Douze Pays reconnus ou en projet

- Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ; un lieu d'action collective qui fédère des communes, des groupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations... autour d'un projet commun de développement ; un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'État et de l'Europe en faveur du développement local.
- La loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 encadre la procédure de constitution d'un Pays. Les communes et groupements concernés élaborent, en association avec un conseil de développement, le projet de développement durable du Pays.

Ils délibèrent pour approuver le projet et le périmètre du Pays. C'est l'accord des élus sur le projet commun qui fonde le Pays. Le périmètre du Pays est donc le résultat du projet et non un préalable.

Au 1^{er} janvier 2009, onze Pays sont reconnus en Auvergne et un Pays du Grand Sancy est en voie de reconnaissance.

- Fondés sur un projet de développement, les périmètres de Pays ne respectent pas nécessairement les frontières régionales. Ainsi le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher inclut dans son périmètre la commune de Saint-Vitte (138 habitants en 2006) située dans le Cher. De même, la commune corrézienne de Bort-les-Orgues (3 260 habitants) fait partie du Pays du Haut Cantal - Dordogne. Les données statistiques prises en compte dans cette étude sont celles comptabilisées sur le périmètre exact du Pays et intègre donc ces deux communes.
- Dans le département du Puy-de-Dôme, la communauté de communes de la vallée de l'Ance (3 019 habitants en 2006) adhère au Pays du Forez dont le cœur est dans le département de la Loire. Dans l'Allier, les communes de Molinet, Chassenard et Colanges (2 377 habitants) font partie du Pays bourguignon du Charolais-Brionnais. Ces deux Pays qui intègrent des communes auvergnates mais dont le centre n'est pas dans la Région ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression

> Imprimerie PHIL'PRINT

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09

Trois Territoires de projet

Les Territoires de projets traités dans cette étude ont les mêmes caractéristiques que les Pays en termes de cohésion et d'action, mais ils ne sont reconnus que par le Conseil régional.